BIENVENUE AU MONDE DU CHAT

- Site internet **www.mondeduchat.ch**
- E-mail **info@mondeduchat.ch**
- Téléphone **+41 79 671 79 40**
- Adresse **rue du Chaffard 56, 1170 Aubonne, Vaud, Suisse**

Informations et règlement en vigueur depuis le 1.01.2020

Dernière modification : 19.01.2022

© Tous droits réservés

Formation professionnelle au métier de CAT-SITTER

EDUQUA

Présentation et conditions générales

La forme masculine vaut par analogie pour les personnes de sexe féminin ou une pluralité de personnes

Cette formation a un objectif très clair : former et accompagner les apprenants pour qu'ils soient aptes et solidement armés pour devenir des **CAT-SITTER**.

Cette formation est dite **professionnelle**, car son objectif est de permettre aux personnes qui s'y inscrivent de pouvoir véritablement exercer en fin de parcours. **Quel que soit votre projet**, **nous vous conseillerons pour le concrétiser.**

Un grand nombre d'heures et de journées complètes sont consacrées à approfondir les connaissances de base du chat et de l'activité de CAT-SITTER. Tous ces apprentissages et expériences sont absolument essentiels pour être correctement formés. **Tous les contenus enseignés se basent sur les recherches les plus récentes sur le comportement animal, les pathologies, les premiers secours, etc.** qui ne sont pas le fruit d'idées reçues ou de croyances approximatives.

A qui s'adresse cette formation ? **Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de devenir CAT-SITTER, que ce soit en activité principale ou en activité complémentaire.**
De manière générale, il est principalement demandé à chacun(e) d'avoir un sens certain de l'organisation, de la précision, de la rigueur et bien sûr, d'une passion évidente pour les chats. Avoir des facilités pour se déplacer sera un atout majeur (permis de conduire et véhicule) à l'exercice de cette activité.

Pour les personnes souhaitant se reconvertir : il n'est pas nécessaire d'avoir travaillé auparavant dans le milieu de l'animal pour exercer en tant que CAT-SITTER. Les reconversions sont tout à fait fréquentes !

Pour les plus jeunes : l'âge minimum pour suivre la formation est de 18 ans.
Il est possible de se former au sortir des études, mais il est alors demandé d'avoir en parallèle un projet professionnel assurant une autonomie financière, au moins partielle.

Pour les personnes exerçant déjà un métier lié à l'animal : vous connaissez déjà les chats, c'est très bien. Cette courte formation vous permettra d'acquérir l'essentiel des connaissances de base qui correspondent aux exigences des propriétaires de chat d'aujourd'hui.

Organisation pratique de la formation

• Lieu de formation

Adresse de la formation :

Rue du Chaffard 56, 1170 Aubonne - Suisse

Aubonne se situe entre Lausanne et Genève et entre Morges et Rolle dans le canton de Vaud.

Par la route, à 5 min depuis la sortie d'autoroute A1, Allaman.
Par le train, sortie gare « Allaman », puis bus arrêt « Bougy-St-Martin » (sur demande) 1 minute à pied.
Parking gratuit à disposition

• Durée de la formation

- 10 jours soit 75 heures de cours, plus les examens sur le lieu de formation.

• Organisation des journées de formation

Les horaires de la formation sont globalement ceux-ci :

8h30h-12h et 13h00-17h00

Ces horaires peuvent légèrement varier en fonction des besoins ou des situations.

Des boissons chaudes thé/café sont disponibles à volonté et gratuitement tout au long de la formation. Les repas de midi sont à la charge de l'apprenant et sont pris librement dans les restaurants alentours. Mais il est possible (et fréquent) de rester dîner dans la salle de cours si l'on prévoit d'apporter son sandwich ou autre en-cas.
Un micro-onde, des assiettes et des couverts sont à disposition.

• Logement

Les démarches de réservation d'un logement et les frais s'y rapportant sont à charge de l'apprenant.

A Aubonne :
Hôtel NJorden
Place du Marché 15, 1170 Aubonne
021 808 50 90 https://njorden.com/hotel/

Chambres d'hôtes du vallon de l'Aubonne
Sylviane et Michel Grognuz, chemin de Plan 72, 1170 Aubonne
021 807 45 77 info@vallonaubonne.ch

A Etoy :
Eh ! Toi Self Motel
Route Suisse 3, 1163 Etoy
021 566 11 66 www.selfmotel.ch

• Assurances

L'apprenant est tenu d'être assuré personnellement en cas de maladie et d'accident durant toute la durée de la formation. En aucun cas le « **Monde du chat** » est responsable des frais y relatifs.

Les déplacements pour se rendre sur le lieu de la formation sont à la charge de l'apprenant et ne rentrent en aucun cas sous la responsabilité du « **Monde du chat** » en cas d'accident.

Le « **Monde du chat »** décline également toute responsabilité en cas d'accident sur le lieu de la formation.

• Outils pédagogiques

Chacun des chapitres traités est agrémenté de différents supports qui aident à la compréhension : photos, schémas, vidéos, exercices pratiques, jeux de rôles, etc.

Plusieurs chats vivent sur le lieu des cours et sont en permanence à disposition pour des exemples pratiques au niveau de leurs comportements. De plus, ces mêmes chats dormant près des apprenants, créent une ambiance particulièrement apaisante durant les heures de cours.
Les enregistrements vocaux / vidéos et photos **ne sont pas autorisés**, excepté avec l'accord des formateurs. Les supports de cours sont soumis au © copyright.

Conditions d'admission

Pour entrer en formation au « **Monde du chat** », formation professionnelle de **CAT-SITTER**, il convient de répondre aux conditions suivantes :

- Etre âgé de 18 ans au moins
- Maîtriser la langue de l'enseignement, soit le français
- Démontrer des aptitudes personnelles permettant d'exercer ultérieurement l'activité de **CAT-SITTER**

• Parcours d'admission

1. Pour être admissible dans la formation de **CAT-SITTER** proposée par le « **Monde du chat** », le candidat doit déposer un dossier d'inscription complet et conforme **au plus tard 2 semaines avant le début de la formation** et s'acquitter des **frais d'inscription de CHF 20.-,** non remboursables. Le dossier d'admission doit contenir les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- Frais d'inscription versés sur le compte bancaire Monde du chat
- Un curriculum vitae récent et complet
- Une lettre de motivation d'environ 1 page
- Pour les candidats suisses ou étrangers, domiciliés en Suisse, un extrait du casier judiciaire classique central suisse, datant de moins de 3 mois. L'extrait peut être commandé auprès d'un office de poste ou sur le site : www.casier.admin.ch
- Pour les candidats domiciliés à l'étranger, joindre l'extrait de casier judiciaire du pays d'origine
- 2 photos passeport récentes dont une agrafée sur le formulaire d'inscription. (Merci d'inscrire vos noms et prénoms au dos)
- Copie d'une pièce d'identité (recto-verso pour la carte d'identité)
- Copie du permis de séjour ou d'établissement pour les candidats étrangers domiciliés en Suisse.

• Lettre de motivation

Dans une lettre de motivation d'environ 1 page, le candidat présente les éléments-clés de sa vie qui expliquent selon lui les motivations à choisir la formation de **CAT-SITTER.** Le candidat présente aussi ses aptitudes, connaissances et représentations qu'il a de sa future pratique, ainsi que ses projets et envies. Il met aussi en évidence ses compétences et ses limites relatives pour cette formation.

Critères d'évaluation :

- Capacité à présenter et à analyser son histoire de vie personnelle
- Capacité à faire des liens entre son histoire de vie et ses motivations à la formation
- Représentation du travail de **CAT-SITTER** et pertinence du choix de cette formation
- Soin et créativité apportés à la présentation
- Syntaxe et orthographe (expression écrite)
- Respect des consignes demandées

• Appréciation des aptitudes personnelles

Si le dossier est complet, conforme et déposé à temps au centre de formation du « **Monde du chat** », alors le candidat reçoit une confirmation par courrier électronique de la validité de son inscription dans un délai de **dix jours au maximum.**

• Admission

La Directrice du « **Monde du chat** » évalue chaque dossier et retient les candidats répondant aux critères fixés.

La décision d'admission **est notifiée au candidat** qui reçoit le contrat de la formation professionnelle **à signer et à renvoyer en 2 exemplaires** au « **Monde du chat** ».

Si le candidat n'est pas admis pour l'année en cours pour diverses raisons, il peut se représenter l'année suivante (sans frais d'inscription). La décision prise par la Directrice du Monde du chat est sans appel, mais elle est toutefois transmise et expliquée au candidat sur rendez-vous au « **Monde du chat** » ou par téléphone.

- **Annulation**

Un candidat peut annuler **sans frais** (hormis les frais d'inscription non remboursables) son inscription à la formation de CAT-SITTER, **2 mois avant le début de la formation, par écrit au Monde du chat**. Passé ce délai, **les conditions d'annulation** s'appliquent (voir conditions d'annulation).

Plan de la formation

La formation se déroule chronologiquement du cours 1 au cours 7
(voir calendrier)

Certains cours sont pris en commun avec les apprenants des formations de « Nutritionniste pour chien et chat » et de « Comportementaliste pour chat » dispensées en parallèle au Monde du chat

Cours 1 Présentation du programme et éthogramme du chat **(2 jours)**

Cours 2 Le métier de CAT-SITTER de A à Z **(2 jours)**

Cours 3 Les pathologies du chat et les premiers secours **(2 jours)**

Cours 4 L'alimentation du chat **(1 jour)**

Cours 5 Les nouveaux animaux de compagnie, comportements et besoins **(1 jour)**

Cours 6 Se faire connaître, se faire une clientèle créer sa propre entreprise **(1 jour)**

Examens de fin de formation (1/2 jour)

Conditions d'examens

Afin de garantir la qualité et le professionnalisme des apprenants, nous les évaluons avant de terminer la formation. C'est la garantie pour chacun de savoir qu'au sortir de la formation, l'apprenant est apte à mener correctement et confortablement son travail de CAT-SITTER.

Examen écrit : questionnaire relatif aux thèmes étudiés durant la formation, durée ½ jour. Moyenne effectuée avec chaque partie de l'examen.

La participation à l'examen écrit peut être repoussée uniquement avec un certificat médical envoyé avant la date butoir, en recommandé, au Monde du chat. Dans ce cas, si la date du certificat médical le permet, les mêmes règles et conditions sous « échec » sont appliquées. Dans le cas contraire, une solution raisonnable sera trouvée, après discussion entre l'apprenant et le Monde du chat.

Les examens écrits personnels pourront être consultés au Monde du chat par chaque apprenant qui le demande, sur rendez-vous.

Pour obtenir le certificat de CAT-SITTER : une moyenne générale de 4/6 est exigée.

• Echec

En cas d'échec (moyenne générale de l'examen écrit en dessous de 4) : l'apprenant devra à nouveau être évalué et devra se représenter à l'examen écrit lors de la session suivante au Monde du chat.

Coût : la somme de CHF 100.- sera facturée à l'apprenant, payable le jour de l'examen.

Un dernier entretien avec la Directrice du « Monde du chat », sera l'occasion de faire le point sur les forces et faiblesses de chaque apprenant afin qu'il sache où porter ses efforts dans l'exercice de son métier de CAT-SITTER.

Aucun recours ou quelconque plainte ne peut être admis sur les décisions des formateurs en rapport aux examens. Il est donc interdit de passer par la voie juridique.

Certificat de formation

Un certificat de suivi de formation est délivré à tout apprenant ayant mené à bien la totalité du programme et réussi les examens (voir conditions d'examens).

Une attestation de suivi de formation est délivrée à l'apprenant n'ayant pas obtenu son certificat de CAT-SITTER (voir conditions d'examens).

Précision : une formation interrompue dans son déroulement par l'apprenant ne conduira pas à l'obtention du certificat de CAT-SITTER. Concernant les absences au cours : sont autorisées, au maximum 7,5 heures d'absence, soit environ 1 jour sur la formation totale. Au-delà de ces 7,5 heures d'absence, les cours manqués doivent être rattrapés lors de la session suivante, afin de recevoir le certificat.

La totalité des frais de formation doit également être payée au Monde du chat pour recevoir le certificat ou l'attestation.

Le certificat de CAT-SITTER est délivré par le « Monde du chat » lors de la journée de remise des certificats, date fixée par la Directrice du Monde du chat. Si toutefois l'apprenant ne peut pas être présent, le certificat lui sera envoyé par poste par lettre recommandée.

Prix de la formation

Session 2022-2023

- Formation de **CAT-SITTER** :

  10 jours de cours en présentiel CHF 1600.-

- Payable en totalité à la signature du contrat (-3% de rabais, arrondi à) : **CHF 1550.-**

- Payable en 4 fois (sans frais supplémentaires) selon le tableau suivant :

  1er versement : A la signature du contrat **CHF 400.-**

  2ème versement : date du cours 1 **CHF 400.-**

  3ème versement : au 31.12 de l'année en cours **CHF 400.-**

  4ème versement : au 28.02 de l'année en cours **CHF 400.-**

- Payable en 8 fois (sans frais supplémentaires) selon le tableau suivant :

  1er versement : A la signature du contrat **CHF 200.-**

  2ème versement : 1er jour de la formation **CHF 200.-**

  3ème versement : au 30.11 de l'année en cours **CHF 200.-**

  4ème versement : au 31.01 de l'année en cours **CHF 200.-**

  5ème versement : au 28.02 de l'année en cours **CHF 200.-**

  6ème versement : au 31.03 de l'année en cours **CHF 200.-**

  7ème versement : au 30 avril de l'année en cours **CHF 200.-**

  8ème versement : au 31 mai de l'année en cours **CHF 200.-**

- **Frais d'inscription : CHF 20.- payables à l'inscription (non remboursables)**

- **Prix de l'examen : CHF 100.- payable le jour de l'examen**

Examen écrit, non compris dans la formation : CHF 100.- sont à payer cash ou TWINT, le jour-même de l'examen écrit.

En cas de non-paiement d'une des modalités ci-dessus, l'apprenant rompt par conséquent le contrat signé par le Monde du chat et par lui-même, ce qui entraîne son exclusion de la formation. Le cas sera ensuite transmis à l'Office des poursuites pour l'encaissement de la somme encore due au Monde du chat. Un certificat médical sera accepté en cas de force majeure (voir « Conditions d'annulation »).

Instructions de paiement

Bénéficiaire :	Centre de formation le Monde du chat, 1170 Aubonne
IBAN :	CH20 8048 5000 0038 1334 7
Banque :	Banque Raiffeisen de Gimel, 1188 Gimel
SWIFT-BIC :	RAIFCH22485

Conditions d'annulation

En cas d'absence, les cours ne seront ni remplacés ni remboursés.

Les annulations devront être annoncées **par écrit** auprès du Centre de formation Monde du chat.

Conditions d'annulation :

- **Les frais d'inscription sont dus :** dès le dossier déposé au Monde du chat et **non remboursables.**
- **Jusqu'à 2 mois avant le début du cours 1 :** le 1er versement à la signature du contrat est dû. Si l'apprenant a versé la totalité du montant de la formation, le solde est remboursé.
- **Jusqu'à 15 jours avant le début du cours 1** : 50% des frais de la formation globale sont dus.
- **Jusqu'à 7 jours avant le début du cours 1 :** 80 % des frais de la formation globale sont dus.
- **Annulation après le début du cours 1 :** 100% des frais de la formation globale sont dus.

Les participants inscrits à la formation ne peuvent pas échanger leur place entre eux. L'attribution des places est de la compétence du Centre de formation Monde du chat.

Annulation par le Centre de formation Monde du chat :
L'école peut en tout temps fermer un cours thématique ou une formation professionnelle, pour effectif insuffisant ou autre raison. Cette fermeture entraîne le remboursement intégral de l'écolage si le cours ou la formation n'a pas encore débuté. Dans le cas contraire, le remboursement sera effectué de la part du Monde du chat au prorata des jours de cours déjà dispensés. Aucune indemnité pour dommage ni aucun intérêt ne sont exigibles en cas d'annulation de cours.

Le centre de formation se réserve le droit d'arrêter la formation d'un participant dans les cas suivants :

1. En cas de non-respect des engagements financiers.
2. Si l'étudiant ne semble pas à même d'accomplir la formation d'une manière satisfaisante.
3. En cas de comportement inapproprié, en cas de non-respect d'autrui, et de l'éthique.

L'étudiant sera remboursé uniquement au prorata des cours déjà suivis.

Sur présentation d'un certificat médical, les conditions d'annulation seront discutées et peuvent être annulées.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation de CAT-SITTER

2 pages

SESSION 2022-2023

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal/ville : .....

Pays : ..... Lieu de naissance : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : .....

Etat civil : ..... Téléphone privé : .....

Permis de séjour : ..... Téléphone portable : .....

E-mail : ..... Site internet : .....

Comment avez-vous connu le Centre de formation Monde du chat ?

- ☐ Flyer
- ☐ Journaux/médias
- ☐ Facebook/Instagram
- ☐ Bouche à oreille
- ☐ Site Internet du Monde du chat
- ☐ Autre.....
- ☐ .....
- ☐ .....

Suite du formulaire d'inscription

Déclaration de bonne santé :

Je certifie être actuellement en bonne santé physique et psychique pour entreprendre une formation de CAT-SITTER

☐ Oui ☐ Non

Remarques :

……
……
……
……
……
……
……

Je souhaite payer ma formation de la manière suivante :

☐ En 1 fois à la signature du contrat (avec un rabais de 3%)

☐ En 4 fois sans frais supplémentaires

☐ En 8 fois sans frais supplémentaires

Je certifie l'exactitude des données ci-dessus et avoir pris connaissance des « Conditions générales » et des « Conditions du Centre de formation Monde du chat », de la page 1 à 14. Dernières modifications : 19.01.2022

Lieu : Date :

…… ……

Signature :

……

Joindre la preuve de paiement des frais d'inscription (CHF 20.-) agrafée à ce formulaire. SVP